

L

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 9 juillet 1904

No 47

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 737. — Les Quarante-Heures de la semaine, 737. — Bref du Souverain Pontife à Dom Delatte, 738. — Ordination, 740. — Profession religieuse, 740. — Le parti catholique en Belgique, 741. — Le Cardinal Satolli aux Etats-Unis, 741. — La codification du droit canonique, 744. — Le congrès de la jeunesse canadienne-française, 746. — Le roi de Suède et les religieuses, 746. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 747. — Bibliographie, 751.

Calendrier

— o —

10 DIM.	b	VII apr. Fent. Dedicace des églises du Diocèse. 1 cl. avec oct.
11 Lundi	b	<i>Kyr.</i> 2 ton. II Vêp., mém. du suiv. et du dim.
12 Mardi	b	S. Michel des Saints, confesseur.
13 Mercr.	fr	S. Jean Gualbert, confesseur (5).
14 Jeudi	b	S. Anaclet, pape et martyr.
15 Vend.	†b	S. Bonaventure, évêque et docteur.
16 Samd.	b	Notre-Dame du Mont-Carmel. <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

10 juillet, Sainte-Famille, I. O. — 11, Sainte-Agathe. — 12, Saint-Basile. — 13, Saint-Germain. — 14, Saint-Méthode. — 15, Sainte-Perpétue.

BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

A DOM DELATTE

Voici le texte du Bref que le Souverain Pontife a daigné adresser au Révérendissime Père dom Delatte, abbé de Solesmes :

A Notre Cher Fils, Paul Delatte, président de la congrégation bénédictine de France, abbé de Solesmes.

PIE X, PAPE.

Cher Fils, Salut et bénédiction apostolique,

Dès que le premier abbé de Solesmes, votre prédécesseur Prosper Guéranger, d'illustre mémoire, se fut donné tout entier à l'étude de la sainte liturgie et eut ainsi par ses propres travaux guidé et encouragé les vôtres, le monastère de Solesmes devint dès lors célèbre, en particulier à raison des savantes recherches qu'il consacrait à la restitution des mélodies grégoriennes. A une entreprise de cette nature, persévérante, ardue autant que féconde, le Saint-Siège ne pouvait refuser ses éloges : et de fait, ils ne vous ont pas manqué. A plusieurs reprises, le Souverain Pontife Léon XIII, d'heureuse mémoire, et en particulier dans sa lettre de mai 1901, voulut donner des éloges à vos travaux, et plus récemment, en février dernier, la Sacrée Congrégation des Rites donnait son approbation aux livres de chant édités par vous et applaudissait à leur diffusion. Pour Nous enfin, qui dès la première heure avons estimé qu'il était de Notre devoir d'employer Notre autorité à restituer au chant grégorien son antique teneur, Nous avons grandement estimé vos travaux, Nous l'avons dit, Nous l'avons témoigné récemment encore.

En effet, au cours de cette fonction solennelle du centenaire célébré au tombeau de saint Grégoire le Grand, afin de consacrer en quelque sorte les débuts de la restauration du chant grégorien, Nous avons voulu, à titre d'exemple, qu'il fût fait usage des livres de Solesmes.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus seulement le patient labeur de cette recherche que Nous voulons bénir, c'est bien plus encore votre dévouement absolu au Souverain Pontife. A l'heure même où Nous prenions la résolution de donner des livres de chant liturgique une édition vaticane, revêtue de Notre garantie et destinée à l'usage de toute l'Eglise, et en réponse à l'appel que Nous adressions dans ce dessein à votre concours pressé, votre lettre du mois de mars Nous a rempli de joie. Elle nous témoignait en effet que non content de vous tenir entièrement à Notre disposition pour préparer l'œuvre que Nous avons à cœur, vous vouliez encore, pour achever ce dessein, remettre en Nos mains tous les résultats antérieurement publiés de vos travaux.

Il est aisé de comprendre ce que représentait pour vous cet affectueux abandon et aussi quelle joie il Nous a apportée. Aussi afin de reconnaître dignement une telle générosité, après avoir remis par Notre *Motu proprio* la revision de Notre édition authentique à un comité d'hommes choisis par Nous, Nous avons voulu aussi que fût confiée à la congrégation dont vous êtes le chef, et en particulier à la famille monastique de Solesmes, le soin de recueillir, avec la méthode que vous avez suivie jusqu'ici, les richesses des documents anciens, afin d'en préparer et d'en composer une édition qui sera soumise à l'approbation de ceux que Nous avons désignés à cet effet. Vous n'avez pu ignorer que cette charge, avec son honneur et avec sa responsabilité, vous était remise ; mais c'est avec joie, cher fils, que Nous vous en donnons l'assurance personnelle, puisque c'est à vous qu'il appartient d'en diriger et d'en assurer l'exécution par vos religieux. Nous savons votre amour de l'Eglise et du Saint-Siège, votre zèle pour la beauté du culte divin, votre fidélité aux saintes prescriptions de la vie monastique. C'est la pratique de ces vertus qui jusqu'à l'heure présente a valu le succès à vos savantes recherches ; c'est elle encore qui les couronnera. A vous les fils de saint Benoît s'applique bien la parole de saint Grégoire sur votre Père : « Sa doctrine ne pouvait qu'être conforme à sa vie. »

Au reste, pour mener à bonne fin l'œuvre qui vous est confiée, Nous espérons que toutes facilités et tous secours seront accordés à vos études et que les bibliothèques se prêteront à

vos recherches des anciens manuscrits. L'appui de Dieu qui seul importe, et que Nous demandons pour vous avec instance, vous fera moins défaut encore. C'est en gage de cet appui divin et en témoignage de Notre particulière bienveillance que, dans le Seigneur, Nous accordons très affectueusement, à vous, cher fils, et à tous vos religieux la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22^e jour de mai en la fête de la Pentecôte, en l'année 1904, de Notre pontificat la première.

PIE X, PAPE.

Ordination

Dimanche dernier, à Saint-Casimir, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a conféré l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé Joseph-Gédéon Sauvageau, diacre du diocèse de Québec et originaire de la paroisse de Saint-Casimir.

Mgr Mathieu, supérieur du Séminaire, a prononcé le sermon de circonstance.

Profession religieuse

— Mardi, le 5 du courant, à l'église du Bon-Pasteur de cette ville, quatorze novices ont prononcé leurs premiers vœux de religion. Ce sont les Sœurs Nathalie Tremblay, de Saint-Alphonse Chicoutimi, en religion M. de Saint-Louis-Nazaire; Alice Rivard, de N.-D. du Sacré-Cœur, Rimouski, M. de la Compassion; Marie-Anne Poulin, de Saint-François, Beauce, M. Saint-Joseph du Divin Cœur; Georgianna Levasseur, de Belledune, N.-B., M. du Saint Nom de Marie; Blanche Valiquette, de Montréal, M. de Saint-Alexis de Jésus; M.-Ange Létourneau, de Saint-Sylvestre, Lotbinière, M. du Cœur Immaculé; M.-Eugénie Thérien, de Saint-Sylvestre, M. de Saint-Agnès d'Assise; Maria Minier, de Saint-Alphonse, Chicoutimi, M. de l'Ephémanie; M.-Louise Larouche, de Saint-Alphonse, M. du Cénacle; Agnes Maguire, de Saint-Sylvestre, M. de Saint-Jacques-Philippe, novices de chœur. Alma Fortin, du Cap Saint-Ignace, Montmagny, M. de Saint-Wulston; Odile Gauvin, de Québec, M. de Saint-Pierre-Paschal; Marie Boivin, de Sanford Maine, E.-U., M. de Sainte-Amélie; Marie Pelchat, de Saint-Bernard, Dorchester, M.-Isidore, novices converses.

M. l'abbé A. Pelletier, aumônier du Bon-Pasteur de Montréal a présidé la cérémonie, assisté de MM. les abbés P.-J.-E. Pagé, Aumônier du Bon-Pasteur de Québec, et J.-O.-E. Verret, Curé de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.

Étaient aussi présents à la cérémonie le Frère J. M. J. Goyet, C. S. V. de Montréal, MM. les abbés J. Neville de Lévis et Joseph Bourque, du collège Sainte-Anne.

Le Rév. P. Courbon des Missionnaires du Sacré-Cœur a fait le sermon de circonstance.

Le parti catholique en Belgique

Le résultat des dernières élections lui a été encore favorable, bien qu'il ait perdu quelques sièges.

A la Chambre des députés, les catholiques ont perdu 7 sièges et en ont enlevé 4 aux socialistes. Leur majorité, qui était de 26 voix dans l'ancienne Chambre, sera donc maintenant de 20.

Au Sénat les catholiques ont perdu 3 sièges, ce qui réduit leur majorité à 10, de 16 qu'elle était auparavant.

A la Chambre des députés, les libéraux ont gagné 9 sièges enlevés aux catholiques et aux socialistes.

La nouvelle Chambre comptera donc 43 libéraux au lieu de 34; 93 catholiques au lieu de 96; 28 socialistes au lieu de 34, et 2 démocrates chrétiens; ou, en résumé, 93 catholiques et 73 oppositionnistes.

Ces chiffres démontrent que les socialistes ont perdu du terrain, que les démocrates chrétiens n'ont guère avancé leurs affaires, et que les libéraux ont fait un pas de l'avant.

Somme toute, le résultat est satisfaisant, puisque le parti catholique revient de la bataille avec une majorité qui lui permet de rester au pouvoir, et de continuer la politique judicieuse qui a rendu la Belgique prospère et heureuse. D. G.

Le Cardinal Satolli aux États-Unis

Le 21 juin, le président Roosevelt recevait le cardinal Satolli, à la Maison-Blanche. Nous traduisons, du *Pilot*, de Boston, les discours qui furent prononcés en cette occasion.

DISCOURS DU CARDINAL SATOLLI

Voici la-troisième fois que je revois l'Amérique, en admirant le progrès rapide et merveilleux de cette République. Aussi je me regarde comme très honoré de pouvoir offrir mon cordial hommage à Votre Excellence, de même que j'ai eu l'heureuse fortune de pouvoir l'offrir aussi à deux de vos prédécesseurs.

Dès le premier instant de mon arrivée, j'ai pu prétendre que, dans les conditions actuelles de l'humanité, l'Eglise catholique ne peut déployer son impérissable vitalité avec plus d'avantage que dans les Etats-Unis d'Amérique. Votre Constitution est la base véritable de cette grandeur et de cette prospérité — politique, industrielle et civile — que le monde entier contemple avec étonnement. Sous la garantie de cette Constitution, l'Eglise catholique a droit de n'éprouver aucune crainte pour son avenir ou pour sa liberté. En ce pays s'en viennent, de toutes les nations, ceux qui recherchent une vie et une civilisation nouvelle, pendant que l'Eglise y manifeste son harmonieuse universalité, réunissant tous les peuples et coopérant, pour le vrai bien de tous, à l'union de l'autorité et de la liberté. De sa nature l'Eglise catholique est conservatrice et progressive. Elle est immuable dans le domaine de la véritable et juste moralité. Traversant les siècles avec les nations, elle s'applique sans relâche à promouvoir la cause de la civilisation, celle-ci n'étant véritable que lorsqu'elle marche par la voie droite, sans compromission ni avec la licence ni avec la tyrannie.

Bien que, M. le Président, je ne sois chargé d'aucune mission officielle, cependant comme membre du Sacré Collège et vivant, à raison de mes fonctions, près du Siège apostolique, je crois pouvoir vous offrir l'expression sincère de ma très haute estime et de ma gratitude cordiale. Les années n'effaceront pas le souvenir de l'attention courtoise que vous avez mise à vouloir être renseigné sur les derniers jours de l'immortel Léon XIII. Le télégramme de condoléance que vous adressâtes au Sacré-Collège, lorsqu'il siégeait en conclave pour l'élection d'un nouveau Pape, nous a apporté une extrême consolation.

Vous avez donné un exemple de la plus haute sagesse et de

la plus grande équité, dans les affaires qui ont concerné votre gouvernement relativement à la religion et aux îles Philippines. Et c'est pourquoi j'ai vu le doux sourire illuminant la figure vénérable du Pontife déjà aux prises avec la mort, alors que, chargé d'années et au sommet de sa gloire, il abandonna la direction de l'Église militante en bénissant le peuple américain.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT ROOSEVELT

Cardinal Satolli, c'est avec joie que je souhaite la bienvenue à un visiteur si distingué. Je vous remercie du fond du cœur de vos bienveillantes paroles à l'égard des États-Unis; et, en retour, je vous salue en ma qualité de chef exécutif d'un gouvernement qui a pour principe fondamental celui de traiter avec une justice impartiale tous les hommes indépendamment de leurs croyances ou de leurs pays d'origine. Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue.

La veille, dit une dépêche de Washington publiée dans nos journaux, le cardinal Satolli assistait à un dîner intime que lui offrait le secrétaire Taft à l'hôtel Arlington.

Le dîner était de vingt couverts. La table était délicatement ornée de roses Cardinal et American Beauty.

Les convives étaient: Mgr Farley, General Chaffee, MM. McCall, Glover, Conant, contre-amiral Taylor, Mgr O'Keefe, Mgr Ireland, secrétaire Moody, amiral Dewey, Mgr O'Connell, général Sanger, R. P. Stafford, Dr Egan, major Ballinger, Major Porter, juge Arelans, des Philippines, et le juge Brown de la Cour Suprême des États-Unis.

En proposant la santé du cardinal Satolli, le secrétaire Taft a dit, entre autres choses:

« Lorsque le gouvernement américain entreprit la tâche de régler les affaires des Philippines et spécialement de résoudre la question des biens ecclésiastiques, le Président et le Secrétaire de la guerre jugèrent à propos d'envoyer à Rome un représentant chargé de négocier avec le Saint-Siège. C'est moi qui fus désigné. Je fus très cordialement accueilli par le cardinal Satolli qui, durant son séjour aux États-Unis comme délégué apostolique, a su comprendre et apprécier la pensée, le caractère et les institutions du peuple américain.

« Je ne crois pas dépasser la mesure en disant que le cardinal Satolli ne compte que des amis en Amérique.

« Je dois dire que l'influence du Cardinal Satolli nous a été

d'un grand secours pour le règlement de la question des terres ecclésiastiques aux Philippines.

« Le cardinal Satolli nous connaissait mieux que personne il savait le sincère désir que nous avions d'être équitables envers l'Eglise. »

Dans sa réponse le cardinal Satolli a dit :

« Que Son Excellence M. Taft veuille bien accepter l'expression de ma reconnaissance personnelle pour l'œuvre excellente qu'il a accomplie aux Philippines, pour son équité, sa prudence et la déférence dont il a fait preuve vis-à-vis du Saint-Siège.

« Déjà, sous les ailes de l'aigle américain, les Philippines, sentent la chaleur d'une vie nouvelle et elles peuvent espérer un heureux avenir politique intellectuel et chrétien. »

LA CODIFICATION DU DROIT CANONIQUE

—o—

La *Civiltà cattolica*, dans son numéro daté du 4 juin, publie une importante lettre circulaire adressée aux évêques par l'Éme cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, et dont voici la traduction.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Il m'est très doux d'envoyer à Votre Grandeur les lettres que le Très Saint-Père a naguère publiées, *motu proprio*, au sujet de la codification des lois de l'Eglise.

Conformément au troisième paragraphe de ces lettres, ont été choisis comme consultants par les Pères cardinaux, avec l'approbation du Souverain Pontife, les personnages suivants, demeurant à Rome, et auxquels d'autres seront adjoints ensuite (1) : Pillet, Alexis Lépicier, Louis Vecchia, Alphonse Eschbach, Bernardin Klumper, Gaétan de Lai, Charles Lombardi, François-Xavier Wernz, Guillaume Sebastianelli, Guillaume Van Rossum, Laurent Janssens, Maur Kaiser, Pierre Valenzuela, Philippe Giustini, Pie de Langogne, Thomas Esser Vincent Fernandez y Villa.

(1) Outre les consultants nommés dans cette lettre, un certain nombre d'autres ont été désignés depuis lors par la commission cardinalice.

Ainsi qu'il est exposé dans le quatrième paragraphe, l'intention de Sa Sainteté est que tout l'épiscopat contribue et collabore à cette œuvre très importante, qui intéresse au plus haut point le bien et le progrès de l'Eglise catholique tout entière. C'est pourquoi le Très Saint Père ordonne que chacun des archevêques, après avoir entendu ses suffragants et les autres Ordinaires, s'il en est quelques-uns, qui devraient brièvement prendre part au synode provincial, fasse connaître à ce Saint-Siège le plus tôt possible, c'est-à-dire dans les quatre mois qui suivront celui de la réception de ces lettres, si, suivant son avis et celui de ces prélats, quelques dispositions du droit canonique en vigueur, et lesquelles, ont spécialement besoin d'être modifiées ou corrigées.

En outre, le Souverain Pontife accorde aux évêques de *chaque nation* la faculté d'envoyer à Rome quelque homme éminent par sa connaissance des sacrés canons et de la théologie, qui sera élu par ces mêmes évêques et entretenu par eux, afin qu'il puisse être inscrit dans l'assemblée des consultants. S'ils le préfèrent, les évêques de chaque nation pourront de même désigner l'un des hommes qui ont été élus comme consultants par les Pères cardinaux, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, et lui transmettre leurs désirs afin qu'il les communique à l'assemblée des consultants. Ils pourront encore nommer un personnage de leur nation, qui, bien que demeurant hors de Rome, prêtera par lettre, de quelque manière, son concours aux consultants.

Afin que ces ordres du Très Saint-Père soient accomplis, chacun des archevêques confèrera d'abord avec ses suffragants et les autres Ordinaires, s'il en est quelques-uns qui devraient prendre part au concile provincial, puis avec les autres archevêques de la même nation, de telle sorte que le Saint-Siège soit informé le plus tôt possible de ce qui, d'un commun accord, aura été résolu à ce sujet.

En vous annonçant cela, je vous témoigne mes sentiments de particulière estime à votre égard, et je me déclare de Votre Très Grandeur le très dévoué serviteur,

R. card. MERRY DEL Val.

Rome, 25 mars.

Le Congrès de la jeunesse canadienne-française

Comme nos lecteurs le savent déjà, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française a tenu un Congrès du 25 au 27 juin, à Montréal. Nous publierons, dans un prochain numéro, les vœux adoptés à la fin de ce Congrès.

Ces réunions de prière et d'étude ont eu un plein succès, et nous nous en réjouissons pleinement.

Ce beau mouvement, s'il se continue, et il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête, aura des effets considérables pour l'avenir. Il ne saurait être vain, en effet, l'effort de jeunes gens pleins de talent, qui étudient les importantes questions sociales du présent et se décident fermement à rendre témoignage de leur foi catholique en toute occasion, privée et publique.

La bénédiction du Souverain Pontife, les encouragements et la direction donnés par Mgr l'archevêque de Montréal, telles sont les garanties qui assurent à cette œuvre de jeunes une efficacité complète et un fonctionnement sage et régulier.

Malgré l'état de tranquillité dont jouit présentement notre société, il faut prévoir des attaques toujours possibles. C'est dans la paix que l'on peut le mieux se préparer à la lutte.

Les cœurs dévoués aux intérêts religieux et nationaux suivront donc, avec sympathie, les développements de l'«action catholique» inaugurée par ces admirables jeunes gens qui, demain, seront la classe dirigeante du pays.

Le roi de Suède et les religieuses

Le roi de Suède, ces temps derniers, se trouvait à Aix-les-Bains. Au moment de quitter cette ville pour se rendre à Bâle, et comme le souverain était déjà monté dans son wagon-salon, il avisa sur le quai deux humbles Sœurs de Saint-Joseph, de Chambéry. Le roi aussitôt les fit prier de venir jusqu'à lui, et leur tendant gracieusement la main, il leur dit : « Mes Sœurs, je suis le roi de Norvège, où votre Congrégation possède, à Christiania et ailleurs, des hôpitaux et des écoles prospères. Je

connais tout le bien que vos Sœurs font dans mon pays, et je tiens à vous en exprimer ma profonde reconnaissance.»

M. Combes pourrait faire son profit de cette leçon du roi de Suède.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SEPTIÈME

(Suite.)

Après avoir laissé Hartford et passé la rivière Connecticut, la première ville qui se présenta fut Middletown, moins considérable que la première, mais également remarquable par les plantations d'arbres dont ses rues sont bordées, souvent à une longue distance sans interruption. Ce sont les peupliers de Lombardie et les saules qui y dominent. Mais il y a dans cet Etat, sur le bord des grandes routes, un arbre bien préférable aux deux autres par la forme de ses branches, assez semblables à celles de notre bois blanc ou tilleul, mais encore plus égales et plus régulières. Quoique moins étendues, ses feuilles ressemblent pour la couleur à celles de la plaine du Canada. On l'appelle en anglais *button-tree*, ou arbre à boutons, et en français sycomore. Il serait difficile d'en trouver un qui se prêtât mieux à la bordure des rues et des chemins. Sur cent sycomores, à peine en trouveriez-vous un qui excédât un autre de trois à quatre pieds. Cet arbre, inconnu en Canada, mériterait d'y être transplanté.

Il était entre deux et trois heures de l'après-midi, lorsque nous arrivâmes à New-Haven, la principale ville de l'Etat de Connecticut après Hartford. Elle est sur le bord de la mer. Comme les villes précédentes, elle a ses rues et places bordées de plantations d'arbres ; car on est persuadé dans les Etats-Unis, et sans doute avec raison, qu'il n'y a pas de belle ville sans ombrage, ni de moyens plus puissants que les arbres pour purifier l'air et le rendre salubre.

L'Université de New-Haven est plus estimée que celle de Cambridge près de Boston, parce que, si elle est protestante,

du moins les professeurs et docteurs n'ont pas affiché, comme ceux de Cambridge viennent de faire, le socialisme qui frappe le christianisme dans ses fondements.

8 septembre. Le mercredi suivant devait se faire dans l'université un exercice public nommé *commencement* qui a lieu chaque année. C'est à la suite de cet exercice que sont proclamés les noms des nouveaux gradués. Il devait y en avoir vingt-six cette fois.

Les parents et les curieux commençaient déjà à arriver de tous côtés pour y être présents, et ce concours ne pouvant manquer de croître dans les quatre jours qui restaient encore avant celui du *commencement*, il est à présumer que la population de la ville aura augmenté d'un tiers, dans l'espace d'une semaine. Déjà les hôtelleries étaient surchargées de monde. Nous arrivâmes à celle qui est la plus voisine du quai où l'on prend le steamboat. Il ne restait de logement que ce qu'il fallait pour nous. Plusieurs personnes y arrivèrent ensuite avec beaucoup de confiance d'y trouver des places, mais ne purent en obtenir. Le dîner, la récitation du breviaire, une petite promenade occupèrent le reste de cette journée. L'abbé Matignon se trouvait avoir soutenu, beaucoup mieux qu'on aurait osé l'attendre de sa faible santé, le voyage de nuit et de jour dans le mail-coach; et ce n'était pas une petite satisfaction pour l'évêque de Québec qui avait promis de le rendre au Canada sans qu'il en souffrît.

Le *Fulton*, steamboat grand et commode, va tous les jours de New-Haven à New-York, ou revient de New-York à New-Haven. La distance est de 80 milles et il met d'ordinaire toute la journée à décrire cet espace. Il n'arriva, ce jour-là, qu'après soleil couché, assez tôt néanmoins pour que l'on pût y retenir des places le soir même. M. Eoucherville fut chargé de ce soin. Nous embarquâmes, le lendemain matin, à 6 heures. Il y avait plus de 80 passagers à bord, Le temps était beau et frais. Un petit air de vent d'est permit au vaisseau de porter sa voile une partie du jour. Tant de gens inconnus qui se trouvent réunis sur un même pont ou assis à la même table, moins occupés à converser qu'à se regarder les uns les autres, et à observer leurs différents costumes et allures, forment réellement un assemblage. Du reste, avec un peu d'observation, il est aisé de

se convaincre que ces Américains, à quelque partie de l'Union qu'ils appartiennent, sont en général assez paisibles et raisonnablement polis, quoiqu'ils n'aient point ces manières recherchées, empressées et complimenteuses que l'on rencontre dans quelques autres nations ; manières que l'on prend quelquefois pour la politesse et qui en sont bien éloignées. Une réflexion se présentait assez naturellement à la vue de la tranquillité remarquable de ces passagers fortuitement réunis. C'est qu'un égal nombre de Français ou de Canadiens aurait fait plus de bruit en une heure que ceux-là n'en firent en douze.

9 sept. La longue isle qui, par son extrémité est, s'éloigne de la côte de quatre ou cinq milles, s'en rapproche graduellement à mesure qu'on approche vers l'ouest, de sorte qu'entre elle et la terre ferme se trouve une espèce de canal très favorable à la navigation du steamboat qui y est à l'abri de tous les vents du large. La vue des champs et des habitants, tant de la terre ferme que de l'isle, donne à toute cette route un aspect très riant. A l'entrée de New-York, la longue isle n'est guère éloignée de la côte, de plus de huit à dix arpents. A cette extrémité, elle porte une espèce de bourg où l'on aperçoit entre autres une longue et spacieuse rue d'où deux bacs, menés aussi par la vapeur et que l'on peut nommer conséquemment *steam-ferryboats*, vont et viennent, du matin au soir, sans discontinuer, toujours chargés d'une quantité de personnes et de voitures. En moins de dix minutes, tout est débarqué sur un quai, tant d'un côté que de l'autre, et il s'y trouve, à chaque fois, autant et plus de personnes qu'il n'en faut pour remplir le bac qui repartait immédiatement.

Il était près de six heures, lorsque le Fulton nous débarqua à New-York. Le premier soin de l'évêque fut d'envoyer MM. Matignon et Boucherville à la recherche d'une bonne hôtellerie. Le dernier était en connaissance avec un jeune marchand de la cité nommé Willcocks. L'autre connaissait depuis longtemps le beau-père de celui-ci, M. André Morris, le plus riche catholique de New-York, zélé pour le bien de sa congrégation, l'un des marguilliers des deux églises Saint-Pierre et Saint-Patrice, administrées par la même fabrique, enfin le seul de sa créance qui soit en ce moment membre de la Chambre des représentants de l'Etat de New-York. Ces messieurs le trouvèrent à sa

maison de ville où demeure aussi son gendre. En les entendant parler d'une hôtellerie pour l'évêque de Québec demeuré à bord du steamboat : « je ne souffrirai pas, dit-il, qu'un évêque aille à l'auberge dans la ville où je demeure ; » et prenant aussitôt un carrosse, et se faisant suivre par un tombereau destiné à transporter le bagage du prélat, il se rend au steamboat, accompagné de l'abbé Matignon, l'invite à monter dans ce carrosse amené tout exprès, à faire mettre ses effets dans l'autre voiture, et à lui faire la grâce de prendre logement dans sa maison de campagne, où il demeurait pour la saison, ne venant en ville qu'à certaines heures du jour, où ses affaires l'appellent.

Une offre si obligeante ne pouvait manquer d'être acceptée. L'évêque monte dans le carrosse avec lui et MM. Matignon et Gauvreau, et ils sont d'abord conduits à la maison de ville, où M. Boucherville les attendait et où le P. Fenwick, jésuite, était venu pour les joindre. On y prend le thé, on y cause avec M. Willcocks et sa famille, et l'on part enfin dans la même voiture pour Pavuri. C'est ainsi que se nomme le chemin sur lequel est la maison de campagne de M. Morris, qui est à trois milles du port et tient maintenant à la ville. Cependant la nuit était venue et nous donna lieu de contempler librement le bel effet que produit l'illumination qui a lieu, toutes les nuits, dans cette grande ville. Elle donne du relief aux boutiques, dont toutes les marchandises étaient encore étalées à l'heure où nous passâmes par la plus belle rue qu'il y ait dans toute l'Amérique, nommée Broadway, et qui n'est surpassée, même en Europe, que par une nouvelle rue établie depuis quelques années dans la ville de Hambourg. Du moins, c'est là l'idée et peut-être la vanité des citoyens de New-York en faveur de leur Broadway, qui a 100 pieds de large et plus d'une lieue de longueur, sans aucunement changer de direction. Cette rue est la merveille de New-York, du moins la plus frappante, surtout pour des étrangers qui passent rapidement et qui ne sont pas venus pour voir, mais uniquement pour passer. La ville, du reste, est inférieure à Boston, du côté de la propreté des rues, et se présente beaucoup moins avantageusement du côté du port, quoique l'on y compte 100,000 habitants. Par son immense commerce, New-York est considérée comme devant être, un jour, la capitale de toute l'Amérique Anglaise. En attendant, elle a

cessé d'être la capitale de l'Etat même de New-York ; ce n'est plus là, mais à Albany que s'assemble la Législature.

(A suivre.)

Bibliographie

— LA PREMIÈRE ENCYCLIQUE DE S. S. PIE X. *Notes et réflexions*, par M. PAUL LAPEYRE.—Brochure in-12 : Prix fr 1.00 (P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette. Paris-VI^e).

L'Encyclique du 4 octobre 1903 peut être considérée comme le programme du pontificat qui commence. A ce titre, elle a une importance considérable, importance qui n'a pas été assez remarquée et que révèle une lecture attentive. L'opuscule publié par la librairie Lethielleux renferme cette encyclique dans son texte intégral, que tout le monde voudra posséder et méditer.

A ce texte est joint, sous le titre de *Notes et réflexions*, un commentaire dû à la plume judicieuse de M. Paul Lapeyre, dont les études de sociologie ont déjà conquis les suffrages du monde catholique. Rien de plus suggestif que ces pages où la plus haute philosophie mêlée à un rare bon sens s'allie à la foi la plus vive et la plus éclairée.

— CE QU'IL Y A DANS UNE HOSTIE. — Entretiens sur la sainte Eucharistie pour les enfants qui se préparent à la sainte Communion, par l'abbé J. MILLOT, vicaire de Saint-Paterne, à Orléans. In-32 (384 pages), broché, net fr. 1.25 franco par la poste. (P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris VI^e).

Il a paru déjà un grand nombre de livres qui ont pour but de disposer les enfants à la Première Communion. Presque tous ces manuels leur enseignent ce qui est nécessaire pour la préparation complète de leur âme à cet acte décisif. Les exercices de piété, les vertus de l'enfance, la correction des défauts, la méditation des grandes vérités, tels sont les sujets qui en forment la matière.

Il en est peu qui s'efforcent de faire resplendir la doctrine de l'Eglise sur la sainte Eucharistie. Et cependant l'Eucharistie, c'est la première Communion elle-même. Mieux instruit sur ce capital sujet, l'enfant apportera à la sainte Communion des dispositions plus parfaites, goûtera mieux le don de Dieu, en retirera plus de fruit, et désirera avec plus d'ardeur, dans la suite, renouveler le bonheur de ses jeunes années.

Dans les pages que publie aujourd'hui M. l'abbé MILLOT, il s'est proposé de mettre en relief, sous les yeux de l'enfant, la vérité auguste du mystère de nos autels.

Chaque entretien comprend d'abord une étude sur l'Eucharistie

envisagée successivement au triple point de vue de la présence réelle, du saint sacrifice de la Messe, et de la sainte Communion.

Une histoire se rapportant, autant que possible, au sujet développé suit chaque entretien. Un choix de prières termine le volume.

« Livre ravissant, écrit un vicaire général à l'auteur, plein de vérité et de charme, il fera certainement beaucoup de bien, car il sera apprécié des mères, des catéchistes, et des enfants. » P.

— HISTOIRE SAINTE, par l'abbé H. LESÊTRE, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. (In-18, XII-248 pages, orné de sept cartes et deux plans, broché, net fr. 1.25 franco. — P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Bien souvent cette plainte a été faite : l'*Histoire-Sainte ne peut plus être enseignée telle qu'on l'enseignait jadis*. Si l'on veut dire que le caractère miraculeux d'un récit suffit à prouver que ce récit est légendaire, et que, dès lors, l'Histoire sainte est une légende, la plainte est une erreur, et une erreur pernicieuse. Si l'on prétend que l'Histoire sainte peut être autre chose qu'un tissu de faits merveilleux ; que, sans doute, le surnaturel y tient une place capitale, mais qu'il est de toute nécessité de constater aussi exactement que possible l'importance de cette place, sans effort déloyal pour la restreindre plus que de raison ou même pour la supprimer, comme aussi sans tendance téméraire à l'exagérer ; si tel est le sens de la plainte, rien de plus légitime.

M. l'abbé Lesêtre, que ses longues études d'exégèse ont préparé à cette œuvre, nous offre aujourd'hui une *Histoire sainte*. — « Les quelques explications que nous donnons dans cette Histoire, dit-il, ont toutes été formulées par des auteurs catholiques, spécialement qualifiés pour leur compétence biblique et théologique. Elles représentent la limite jusqu'à laquelle on peut aller actuellement, sans encourir aucun blâme de la part de l'Eglise. Ceux qui jugent meilleur de ne pas aller jusque-là ont toute liberté de le faire à condition de ne pas refuser aux autres la liberté d'aller plus loin qu'eux dans un champ laissé libre. »

On voit quel esprit de sagesse a guidé l'auteur. « Nous ne pouvons avoir la prétention de tout noter dans un si petit volume, reprend M. l'abbé Lesêtre. Nous nous sommes borné au principal, ce qui suffira pour montrer à quel résultat pourraient aboutir des études plus complètes et plus approfondies. »

Ce livre sera une lumière pour tous ceux qu'intéressent ces questions dont chacun se préoccupe. Quiconque est chargé d'enseigner l'Histoire sainte, à quelque titre que ce soit, reconnaîtra bientôt l'immense service que M. Lesêtre vient de rendre. Voilà une excellente doctrine, exposée dans un style clair et agréable. Des cartes et des plans facilitent, en outre, l'intelligence du texte. Que tous lisent l'Avant-Propos, particulièrement instructif : chaque mot porte et mérite d'être pesé avec soin.